

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**PROCES-VERBAL de la séance du 26 avril 2024**

Date de la convocation : 22/04/2024

Date d'affichage : 29/04/2024

**L'an deux mil vingt-quatre et le 26 avril à 11 heures, le Conseil municipal dûment convoqué en session ordinaire s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Éric TRIBOUT, Maire.**

**Étaient présents** : Éric TRIBOUT, Jean-Marc FÉMOLANT, Jean-Marie DECORMEILLE, Yvette COUVREUR, Maryse ZAZZALI, Virginie PIERRON,

**Étaient absents excusés** : Catherine FERREIRA, Quentin DECORMEILLE.

**Étaient absents** : Lucie MÉTRA, Benoît DEMAZIER.

**Secrétaire de séance** : Virginie PIERRON

La séance du 04 avril 2024 est approuvée à l'unanimité

En début de séance, Monsieur le Maire a demandé au Conseil municipal, une minute de silence pour Valérie LEBESGUE, 3ème adjointe, décédée le 12 avril dernier.

1) **Motte et calvaire**

Le Conseil municipal s'est déplacé sur la chantier de la Motte, Ils ont vu avec l'entreprise MARCHESI pour les pierres du haut. Elles ne seront pas descendues. Il a été décidé de faire cinq bancs avec ces pierres : un à droite, un à gauche devant le calvaire, et trois bancs derrière.

Vu avec eux pour la changement des pierres côté gauche du calvaire.

Socle de la croix : réagréage au-dessus de la pierre existante avec pente pour que l'eau s'écoule sans pourrir le pied de la croix.

2) **Organisation brocante**

Il a été décidé de louer une structure gonflable pour les enfants à Madame ROMÉGOU de Cempuis pour 330 euros, nettoyage compris.

Il sera pris un arrêté de limitation de vitesse et une interdiction de circuler sur la place et dans la rue de Choqueuse à partir du samedi 11 mai à 15 heures jusqu'au dimanche 12 mai 2024 à 18 heures,

Demande d'autorisation de débit de boisson,

Les rôles de chacun ont été définis concernant la buvette, le barbecue, les frites, les commandes de nourriture.

Séance levée à 12 heures.